



Habilitation Electrique

> **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

> **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

> **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

> **Objectifs professionnels**

Connaitre les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).

Connaitre les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Connaitre le noms et limites des différents domaines de tension.

Connaitre les zones d'environnement et leurs limites.

Connaitre le principe de l'habilitation.

Connaitre les définition des symboles d'habilitation.

Connaitre les prescriptions associées aux zones de travail.

Connaitre les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Connaitre les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Connaitre la conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

> **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

> **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

> **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

> **Durée de la formation**

Temps en centre : 24 heures

Temps en entreprise : 0 heures

Temps complet : 24 heures

> **Tarif de la formation**

Cout de la formation: 360 €

> **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

> **Validation / Sanction**

Attestation de fin de formation

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

> **Suite de parcours**

Sans objet dans ce cadre.

> **Débouchés**

Sans objet dans ce cadre.

> **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

> Programme de formation

-Connaitre le risque électrique

-Savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012

> Contact(s)

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

> Taux de retour à l'emploi

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 Habilitation Electrique (6 mois de la sortie de la formation)



> Résultats de la dernière session de formation

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre

